

Procès-verbal n°2 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	08/09/23
À :	9 h District Nîmes
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Martine JOLY, Nadine GRECO, Bernadette FERCAK Mrs Damien JURADO, Daniel OLIVET
Absents excusés :	Didier CASANADA, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Pierre Rieu, Denis LASGOUTE,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°1 du 25 août 2023.

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Championnat U12/U13

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en U12/U13 D1 devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie, à DEFAUT le club sera pénalisé de retrait de point au classement à chaque journée en infraction. (Art.10 des RG District)

Suite à des désengagements et repêchages (en fonction du classement aux coefficients), la commission communique la nouvelle composition des poules en annexe de ce PV.

L'ensemble des calendriers a été publié sur le site du district.

IMPORTANT :

DEPT. 4 poule C.

La commission acte la composition de cette poule à 10 équipes (au lieu de 8) et informe que la 1^{ère} journée débutera le 16 septembre 2023.

Information : Le District organisera un Rassemblement Féminin le 21 Octobre 2023 - lieu à définir.

Foot Animation - U10 à U10/U11

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en **U10/U11 et U10 ELITE** devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie, à **DEFAUT** le club ne pourra pas prétendre jouer en ELITE.

Engagement par FAL pour la saison 2023/2024 à Partir de cette saison sur FOOTCLUB

Foot Animation - U6 à U8/U9

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en **U8/U9 – U8 – U6/U7 ELITE** devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie , à **DEFAUT** le club ne pourra pas prétendre jouer en ELITE.

Engagement par FAL pour la saison 2023/2024 : à partir de Janvier 2024 pour les U8/U9 et U8 et pour les U6/U7 et U6 à partir de la saison 2024/2025

Courriers des clubs

Suite aux quelques demandes de rétrogradations ou de repêchage reçues récemment, la Commission rappelle que premièrement les classements définitifs U13 2022/2023 ainsi que les compositions des niveaux U13 2023/2024 ont été communiqués dans les PV 41 et 42 et que deuxièmement ces clubs ont transmis leur demande après la date limite d'engagement, ce qui fait que la commission s'est vue dans l'obligation de ne pas pouvoir accéder à leur demande. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Daniel OLIVET

La Secrétaire de Séance
Nadine Greco

COMPOSITION DES POULES

Phase 1 2023 / 2024

2023 / 2024 Phase 1

D1 2 POULES DE 10 Aller Simple (9 matchs)

	A	B
1	ALES 1	ROUSSON 1
2	GAZELEC 1	ST J DU PIN 1
3	VERGEZE 2	ALES 11
4	NIMES OL 2	SUMENE 1
5	BEUCAI ST 1	ES UZES 2
6	ACADEMIS 1	NIMES OL 11
7	S LEVANT 1	CAL VAUN 1
8	TER DE CAM 2	BAGN PONT 12
9	REGORDANE 1	BEUCAI ST 2
10	MAS DE MIN 11	PISSEVIN 1

Repeché

D2 3 Poules de 10 Aller Simple (9 matchs)

	A	B	C
1	BAGARD 1	MANDUEL 3	MANDUEL 1
2	VEZENOBRES 1	ACADEMI 2	ES UZES 3
3	ROUSSON 3	GENERAC 1	BEUCAI ST 3
4	ST J DU PIN 2	TREFLE 1	MARGUERIT 1
5	ST HILAIRE 1	AIMARGUES 1	VAL DE CEZE 1
6	ST MARTIN 1	GAZELEC 2	FOURQUES 1
7	ST PRIVAT 1	GARONS 1	LASALLIEN 1
8	BARJAC 1	BEAUVOISIN 1	LAUDUN 1
9	ANDUZE 1	LANGLADE 1	PUJAUT 1
10	QUISSAC 1	LE GRAU 1	CAVILLARGU 1

Repeché

D3 3 Poules de 10 Aller Simple (9 matchs)

	A	B	C
1	CAISSARGU 1	VERS 1	VESTRIC 2
2	BOUILLARGUE 1	BAG PONT 1	CEVENNES 1
3	TER DE CAM 1	ST LAURE TAV 1	TREFLES 2
4	TREFLE 3	MARGUERIT 2	LE VIGAN 1

Repeché

D4 (Poules et matchs Suivant Nb d'équipes)

	A	B	C	D	E
1	THEZE AEA 1	SYCHERENT 1	MANDUEL 2	ST HILAIRE 2	
2	BEUILLARGUE 2	SALVETERRE 1	LA GALMELLE 1	SUMENE 2	
3	ST VAUVERPAU 1	VAUDON 1	FOURQUES 2	DOMESSARG 1	
4	CANABIER 1	VATAN 1	BOUILLARG 2	RIBAUTES 1	
5	PUJAUT 2	CENDRAS 1	ST GIL AEC 1	ST CHRISTOL 1	
6	METROPOLE 1	CASTANET 21	UCHAUD 1	MOUSSAC 1	
7	REDESSAN 1	CAVILLARG 2	BEUCAI ST 4	GALIC LE CAI 1	
8	RHONE GARDO	REMOULINS S	CHEMINOTS 1	VAL AUZON 2	
9			SC ROQUEMAUR		
10			3 MOUL STGERV		

Nouvelle Equipes D4

U12

BAGNOLS 31	NIMES OL 11	ALES 11	NIMES OL 24	ST GIL AEC 21
LAUDUN 31	CASTANET 21	ST MARTIN 21	S LEVANT 31	PISSEVIN 31
VAL DE CE 21	GAZELEC 3	ANDUZE 21	LANGLAD 21	BEAUC FC 22
CANABIER 31	LAUDUN 52	VEZENOBRE 31	LASALLIEN 31	UCHAUD 21
ST LAU TAV 21	BELLEGAR 22	ST PRIVAT 21	LE GRAU 21	MILHAUD 11
BEUCAI ST 31	UZES ES 1	ROUSSON 31	BEUCA ST 24	CALVISS 31
ST ALEXA 11		BAGNOLS 21	VERGEZE 23	AIMARGUE 21
ST GENIES COM		XXXXXXXXX	VAUVERT	BEAUVOIS 21

Nouvelle Equipes

A B C D E

POULX 1
MARGUER 11
REGORDA 12
ST GILL AEC 2
CHEMI BA 11
M DE MIN 31
BEUCAIRE ST 1
CAISSARGUES 1

